



Brest, le 15 mai 2012

ecolepubliqueendanger@gmail.com

c/o « école de Kerisbian »
rue des 3 frères Vienne
29200 BREST

Mesdames et Messieurs les députés
Mesdames et Messieurs les candidats
aux élections législatives

à l'attention de Monsieur PERROT

Objet : Questions aux candidats aux élections législatives dans le Finistère

Monsieur le candidat ,

Le collectif « École publique en danger » s'est constitué à Brest en mars 2011, avant de nouer différents contacts avec plusieurs écoles du Finistère et divers collectifs au niveau national. Le collectif « Ecole publique en danger » regroupe des parents, des enseignants, des représentants de différentes associations de parents telles que la FCPE et d'associations de parents d'enfants handicapés comme l'ADAPEI 29, et plus généralement de nombreuses citoyennes et citoyens solidaires. Notre mission consiste à relayer auprès du public toute information utile relative au service public de l'Éducation Nationale (informations sur le fonctionnement de l'école et notamment concernant la définition du rôle de chaque intervenant auprès des enfants, témoignages de parents, d'enseignants et plus généralement de professionnels en difficulté, organisation de débats publics, conférences de presse auprès des médias locaux et nationaux, participations aux réseaux sociaux, etc). Nous menons également différentes actions locales notamment pour nous opposer à toutes décisions aggravant la situation déjà dégradée de l'école maternelle et élémentaire qui affecte les personnels dans le cadre de leur mission éducative et, surtout, les enfants dans leur développement scolaire et psychologique.

En cette période électorale où la situation de tous est difficile, où les projets sont à redéfinir et où les espérances sont vives, nous souhaiterions connaître vos propositions concernant l'avenir de l'école publique en votre qualité de candidat aux élections législatives, possible futur représentant des électeurs de notre circonscription et plus généralement de tous les Français.

A cette fin, nous vous convions à répondre au questionnaire ci-joint en annexe qui reprend les principales interrogations déjà identifiées par notre collectif afin de nous faire connaître vos prises de position sur ce sujet, ô combien essentiel pour bon nombre de nos concitoyens. Nous nous chargerons de rendre publiques vos réponses.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer.

Vous remerciant par avance, de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre démarche citoyenne, nous vous prions d'agréer, Monsieur le candidat aux élections législatives, l'expression de nos salutations distinguées.

Le collectif « École publique en danger »

Annexe: questionnaire « École publique en danger »

Copies : candidats - FCPE – Ligue de l'Enseignement – Organisations syndicales – APE – Ecoles-

- Questionnaire -

1°) Scolarisation des enfants, temps scolaire et dispositifs de lutte contre l'échec scolaire :

- Pour ou contre un moratoire sur les Fermetures et suppressions proposées par le précédent gouvernement ?
- Pour ou contre la scolarisation possible dès 2 ans dès septembre 2012 ?
- Quel(s) dispositif(s) d'aide aux enfants en difficultés ? Devenir des RASED ?
- Quels compléments à la loi de 2005 sur l'application de la scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire?
- Proposeriez-vous des adaptations des temps scolaires et péri-scolaires ? Pour ou contre la semaine de 4 jours et avec quels aménagements ?

2°) Formation des enseignants et encadrement à l'école

- La formation et le recrutement des enseignants : statut quo ? Retour du stage encadré en responsabilité ? Nouvelles propositions ?
- Manques actuels dans les missions des MDPH ? Statut, formation, des A.V.S. ?.
- Les rôles et moyens des parents délégués, dans et autour de l'école ?

3°) L'école : ses objectifs, la laïcité

- Atteintes à la laïcité : où en sommes-nous ? Quelles mesures à prendre ?
- Encore aujourd'hui, des communes sans école publique en Bretagne : quelles mesures ?
- Zéro dérogation pour le périmètre scolaire ? Autres solutions pour des mixités sociales ?
- Réserver à l'école publique les financements publics ? Si non, quelle clef de répartition ?
- Égalité de dotation financière pour les écoles privées et publiques ? Si oui/non, pourquoi ?

4°) L'état, les collectivités territoriales et l'école .

- L'école, quelles compétences dévolues aux collectivités ?
- Quelle organisation et financement du péri-scolaire ?
- Organisation et financement du transport scolaire ?
- Quels seraient les modalités d'une sensibilisation et de l'exercice de la démocratie par les enfants ?
- Intérêts et possibilités au développement de bi-linguismes ?
- Les mesures de prévention en matière de santé ? Sous quelle compétence ?

<http://ecolepubliqueendanger.blogspot.fr/>